

Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 30 Septembre 2020 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 21 Septembre 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 34

NOMBRE DE VOTANTS : 34

Objet : Participation à un dispositif de soutien au financement du Bafa pour les jeunes du territoire

Présents : 34

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BLANC Jean Franck (Teuillac), Madame BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) DARHAN Laurence (Bourg), FAMEL (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint André de Cubzac) RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 0

Absents : 3

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), MABILLE Christian (Peujard),

Secrétaires de séance : **DARHAN Laurence**

De nombreux jeunes accompagnés par la Mission Locale expriment le souhait d'exercer des fonctions d'animateur, cette volonté se heurtant parfois au coût de formation à ce diplôme.

Le service ALSH rencontre, quant à lui, régulièrement des difficultés pour recruter localement du personnel stagiaire / titulaire de cette qualification, afin d'assurer l'encadrement des activités et des enfants.

Ces différents constats ont conduit à un projet de dispositif de soutien au financement du BAFA pour les jeunes du territoire porté par la Mission Locale. L'aide porte sur la première partie de la formation, la session de formation générale, d'une durée minimale de 8 jours. Le jeune, pour lequel le Grand Cubzaguais cofinance le BAFA, est recruté en commun avec la Mission Locale, et s'engage à faire son stage pratique BAFA, puis à travailler sur le territoire dont il est issu, pendant les mercredis et/ou les vacances scolaires sur une période d'au moins une année.

En octobre 2019, une première session BAFA mutualisée s'est tenue, à l'attention de 16 stagiaires dont 8 jeunes du territoire issus des structures jeunesse de la Communauté de Communes.

Par courrier en date du 08/01/2020, la Mission Locale de Haute Gironde a proposé, dans le cadre de sa mission d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, la reconduction de ce dispositif de soutien au financement du BAFA pour les jeunes du territoire.

Le projet de cofinancement d'une formation BAFA s'établit à partir du coût moyen constaté pour la session de formation générale d'un montant de 320€. Sous réserve de la participation du Département au dispositif « FAJ » pour un montant de 200 €, la participation de Grand Cubzaguais s'établirait à 100€ par jeune, laissant à chacun d'entre eux un montant de 20 à 220€ à financer.

Pour cette seconde session, il est proposé de maintenir à 10 le nombre de jeunes pouvant bénéficier de ce dispositif (5 jeunes suivis par la Mission Locale et 5 jeunes du territoire hors parcours Mission Locale prioritairement issus des structures jeunesse de la CdC). Le budget annuel dédié à ce dispositif par le Grand Cubzaguais est de 1 000 €.

Sur avis du bureau,

Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide :

- De donner un avis favorable à la participation de Grand Cubzaguais au dispositif de soutien au financement du BAFA pour les jeunes du territoire porté par la Mission Locale, dans les conditions susmentionnées, en fixant à 10 le nombre de jeunes pouvant en bénéficier ;
- D'autoriser la Présidente à signer la convention de partenariat correspondante ;
- De prévoir les crédits nécessaires au budget.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Célia MONSEIGNE et Véronique LAVAUD n'ont pas pris part au vote de par leur fonction au sein de la mission locale.

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 1^{er} Octobre 2020

La Présidente


Valérie GUINAUDEAU

